APERÇU
SUR LES FACHEUX EFFETS
DES
BOISSONS ALCOOLIQUES.



Présenté et publiquement soutenu à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 19 Août 1837,

PAR

FOURIS (François-Marie),
de Saint-Jean-des-Ollières (Puy-du-Dôme);

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

MONTPELLIER,
IMPRIMERIE DE Me Ve AVIGNON, RUE ARC-D'ARÈNES, 1.
1837.

A LA MÉMOIRE

DE

MES VERTUEUX PARENS.

Rassurez-vous Ombres chéries, le ciel où vous reposez, protège les orphelins.

A MES FRÈRES

ET

A MES SŒURS.

La mort qui vient de nous ravir notre Mère, ne saurait troubler l'union qui régnera toujours parmi nous.

A MES AMIS.

FOURIS.



SUR LES FACHEUX EFFETS DES BOISSONS ALCOOLIQUES.

Parmi les causes de maladie et de mort à l'action desquelles l'homme est exposé, une des plus puissantes est le mauvais emploi qu'il fait de son intelligence. Trop fréquemment celle-ci, par un déplorable abus, transforme en véritable poison ce qui nous a été accordé pour notre bonheur et notre santé. Elle semble se plaire à s'ingénier pour le mal, à se chercher des dangers qui n'existent pas pour les autres créatures. Nous mettons une espèce d'orgueil à nous distinguer de ces dernières par nos souffrances, comme nous nous en séparons par nos plaisirs, et nous n'y réussissons que trop facilement.

Par une punition qui est une leçon éclatante pour ceux qui savent en profiter, ce n'est pas seulement notre corps qui est atteint par ces armes funestes que nous avons inventées. Le mauvais usage des facultés dont nous sommes si fiers mène à l'abrutissement, et l'intelligence, frappée par elle-même, s'abîme au milieu des maux qu'elle a créés. On a dit qu'alors nous descendions au rang des bêtes; mais ne nous montrons-nous pas là trop indulgens pour nos propres fautes? Car, que penser d'un être raisonnable qui, dûment averti et le sachant bien, brise l'instrument qui lui fut donné pour se conduire, et se ravale au niveau des créatures condamnées éternellement, par

leur propre condition, à ne pouvoir jamais s'élever. L'homme ainsi avili est au-dessous de la bête; celle-ci est abrutie par nature, l'autre l'est par choix.

Il appartient au médecin plus encore qu'au moraliste de s'élever contre une des causes les plus puissantes d'une semblable dégradation, je veux parler de l'abus des boissons alcooliques.

Effectivement, le moraliste ne peut s'adresser qu'à certains esprits et ses argumens sont rarement compris. Les nôtres parlent haut et s'adressent à toutes les intelligences. Beaucoup de gens ont plus à cœur la perfection de leur santé que celle de leur raison. Vivre est pour eux la grande affaire, ils ont peu de souci du reste. Hé bien, je veux leur montrer ici que, par suite de l'admirable harmonie des deux puissances qui nous animent, les coups portés à l'une, rétentissent sur l'autre, et que c'est se vouer à une mort prématurée, ou à une existence misérable, que de mutiler celle qui nous fait penser.

Je donnerai le tableau des maladies et des infirmités qui attendent ceux qui abusent des boissons alcooliques. Ce tableau sera fidèle et nullement chargé. A quoi bon l'exagération, lorsque la vérité nue est si éloquemment expressive.

Après quelques généralités sur les boissons alcooliques, je traiterai de leurs fâcheux effets primitifs et en particulier de l'ivresse. Il sera ensuite question des maux qui n'arrivent qu'à la longue et qui font explosion après avoir miné sourdement la machine.

Dans la rédaction de ce travail toujours difficile pour une plume inexpérimentée, je serai soutenu par l'idée de son utilité possible dans mon pays, où les abus que je vais combattre sont assez communs.

Je ne penserai au tribunal qui doit le juger que pour me représenter sa paternelle indulgence; je compte peu pour obtenir ses suffrages sur la bonté de mon travail; mais je sais qu'à défaut d'autres mérites, il veut bien en trouver dans la bonne volonté et le désir de faire le bien; sous ce rapport, je crois avoir des droits incontestables à sa bienveillance.

Aperçu sur les fâcheux effets des Boissons alcooliques.

Tout le monde sait que l'alcool est le produit de la fermentation du sucre ou des matières sucrées. C'est un excitant dit diffusible à cause de la promptitude de la généralisation de ses effets. Il exerce sur l'économie une action énergique. Les boissons qui en contiennent des quantités suffisantes, susceptibles de produire une action analogue, mais variable suivant les proportions, sont des boissons alcooliques.

Quelques esprits ne songeant qu'aux dangers possibles provenant de leur emploi, ont voulu les bannir de nos tables et les reléguer dans l'arsenal pharmacologique. A certaines époques, cette opinion plus ou moins modifiée est passée dans les lois. Lycurgue, Domitien, Mahomet, François 1er en France, ont pris des mesures plus ou moins restrictives à ce sujet. Ces efforts ont néanmoins succombé devant l'instinct naturel à l'homme qui le pousse à user de liquides alcooliques; et ceux-ci sont d'un usage général. Il n'est pas de peuplade pour si peu civilisée qu'elle soit, qui ne soit d'elle-même et sans le secours d'autrui parvenue à se procurer une boisson contenant de l'alcool, pour en faire ses délices.

Cette unanimité, ce goût partout spontané et vivace, est un argument puissant contre les détracteurs exclusifs du vin et des liquides qui s'y rapportent. La nature nous aurait étrangement trompés si elle nous avait inspiré un appétit aussi prononcé pour des substances nuisibles. Or, l'expérience nous prouve qu'elle ne commet pas d'erreurs semblables. En conséquence, généralement parlant, il est bon que l'homme boive des liqueurs alcooliques. Mais cet usage doit être réglé par notre intelligence; il cesse d'être conforme aux lois de l'intérêt, bien entendu, lorsqu'il est immodéré, ou mal à propos appliqué.

Les boissons alcooliques sont extrêmement variées, car on peut les faire avec toute substance contenant du sucre, et celui-ci est très-commun dans les produits naturels du globe. Chaque peuple pour ainsi dire, suivant les goûts, les habitudes qui lui ont été

suggérés par les objets qui sont plus particulièrement à sa portée, s'est donné une boisson spéciale ; il en existe donc un très-grand nombre et il serait bien difficile de les classer. Cependant on peut les considérer généralement comme étant d'origine animale, ou d'origine végétale.

Les boissons alcooliques d'origine animale ne sont guère employées dans nos pays. On appelle hydromel vineux un liquide fait avec du miel dissout dans l'eau et qu'on soumet à la fermentation vineuse. C'est une liqueur qui, bien faite, est agréable, a le goût du vin d'Espagne; à la longue elle perd tout-à-fait la saveur du miel. On assure qu'il se débite beaucoup d'ydromel pour du vin de Malaga.

Les Tartares et les Kalmous font à l'aide de l'agitation fermenter le lait de leurs cavales, et ils en retirent un vin très-fort et même de l'eau-de-vie.

Les boissons alcooliques d'origine végétale peuvent être divisées en trois grandes catégories Dans la première nous plaçons celles qui proviennent d'extraits de plantes, de racines contenant de la matière sucrée en quantité suffisante. Elles se trouvent seulement dans certaines peuplades malheureuses. Ainsi les Caraïbes boivent le Manioc, la racine d'arum sert au même usage pour les habitans des îles océaniques. (1)

Dans la seconde catégorie nous rangeons les boissons qui sont produites par la fermentation des céréales. Elles portent le nom générique de bière. La bière la plus commune, la plus usitée, est faite avec l'orge, on préfère l'orge aux autres graines parce qu'on en dirige mieux la germination, et l'on sait que c'est pendant cet acte que se développe la matière saccharine.

Les autres liqueurs alcooliques sont faites avec le suc fermenté de fruits succulens, on les appelle vin, cidre, poirée, etc., selon la matière employée.

---

(1) Les liqueurs spiritueuses obtenues de la canne à sucre sont très-prisées. Elles portent les noms de rhum, de tafia.

Toutes ces boissons soumises à la distillation fournissent l'alcool auquel elles doivent principalement leurs vertus. Cet alcool pour être potable a besoin d'être mêlé avec une certaine quantité d'eau. Celui qui est le plus en usage est l'eau-de-vie qui se boit seule ou avec d'autres substances plus ou moins agréables au goût. Dans ce dernier cas elle prend le nom de liqueur.

L'eau-de-vie, du moins dans nos pays, se tire principalement du vin. Le vin est de toutes les boissons alcooliques celle qui est la plus répandue, c'est donc le vin et l'eau-de-vie que j'aurai principalement en vue dans ce qui va suivre.

Effets des Boissons alcooliques, suivant les individus et les circonstances.

J'ai dit qu'il n'était pas raisonnable de les exclure de nos usages économiques. j'ai donc implicitement reconnu par là que généralement ces boissons font du bien. Mais ici il faut s'entendre, car ce bien n'est obtenu qu'à de certaines conditions.

Le vin est une boisson agréable, c'est pour cela que tant de personnes veulent en user. Mais un plaisir n'est permis que tout autant qu'il ne peut avoir des conséquences fâcheuses; et je vais tout à l'heure exposer les cas où ces conséquences sont possibles.

Il est nourissant à cause de la matière sucrée qui n'a pas subi la transformation alcoolique, de l'extractif, d'une substance animale qui y a été signalée par M. Braconnot, etc.

Il est salutaire; en effet, en quantité modérée, il favorise la disgestion, fortifie l'estomac et par suite tout le corps dont les diverses fonctions s'exécutent avec plus de facilité et de plénitude.

Son utilité thérapeutique est incontestable, il prévient ou guérit les maladies dans des cas de faiblesse, neutralise l'action des agens debilitans ou miasmatiques, etc. Deplus, son emploi pharmaceutique, comme véhicule de plusieurs substances médicamenteuses, est généralement connu.

On peut dire que toutes les personnes en qui l'équilibre de la

santé paraît stable peuvent en user, mais suivant les règles de la tempérance. Il convient principalement aux vieillards, aux tempéramens lymphatiques, aux sujets faibles, languissans, aux habitans des contrées froides et humides, à ceux qui se livrent à des travaux pénibles, qui sont exposés à des exhalaisons pernicieuses, etc., etc.

Dès que l'habitude en est prise, il est imprudent de la rompre tout d'un coup, serait-il constant qu'elle a été portée à un degré tout-à fait vicieux. En cette occurrence on ne doit diminuer que par degré la dose de la boisson favorite.

J'ai fait ainsi d'une manière rapide la part d'éloges que l'on doit accorder au vin ; elle est grande, et elle justifie la faveur général dont il jouit. Voyons maintenant les restrictions qu'il faut admettre à cet égard.

Je ne parle pas des liqueurs alcooliques frelatées ; celles-ci ont des dangers spéciaux, qu'il ne m'appartient pas d'étudier ici.

Le vin peut être préjudiciable : 1° à ceux qui en boivent trop ; 2° à ceux dont la constitution ne s'accommode pas de cette boisson, même à de faibles doses. Voici les règles générales admises sous ce dernier rapport. Le vin ainsi que toutes les boissons alcooliques stimule les parties sur lesquelles il est déposé. Cette stimulation se répète sympathiquement sur les autres organes, et principalement sur le cerveau. Si cette action excitante dépasse certaines bornes, et surtout si le principe qui en est l'agent (alcool) est absorbé, et transporté dans l'intérieur de l'économie, il en résultera un état inverse, les fonctions au lieu d'être activées, seront troublées, elles se feront irrégulièrement, et bientôt les organes et le système entier présenteront un état de faiblesse remarquable.

Il ne faut pas perdre de vue cette série de phénomènes pour l'appréciation des effets probables des boissons alcooliques sur tels ou tels individus.

Une première classe de sujets chez qui domine un état d'excitation, ou en qui cet état est sans cesse imminent, ne peut pas se trouver bien de l'usage du vin ou des boissons analogues. Les gens pléthoriques disposés, pour ce motif, aux hémorrhagies, aux inflammations, agiront prudemment en menant une vie abstème.

Dans une seconde catégorie nous trouvons ceux qui par l'effet de maladies, soit par l'effet de leur tempéramment propre ont le genre nerveux très-irritable. Ces personnes sont suivant l'expression admise, sèches, nerveuses, sensibles, billieuses, atrabilaires

D'autres, par leur nature propre qui maintenant n'est plus morbide, mais est entièrement physiologique, sont dans des conditions d'excitabilité que le vin ne ferait qu'aggraver. Les femmes, par exemple, ont une sensibilité plus vive, leurs organes sont plus délicats et résisteraient moins à des impressions irritantes, elles ne se trouveraient donc pas bien de l'emploi habituel des liqueurs alcooliques; du reste l'instinct parle assez haut chez elles pour les en éloigner, et leur position sociale leur fait un devoir rigoureux de se mettre à l'abri des influences possibles de ce genre de liquides.

Règle générale, à moins de prédispositions morbides spéciales, le vin est préjudiciable à l'enfance. Il est digne de remarquer que l'enfant ne l'aime pas et qu'il ne le prend qu'avec répugnance. Chez lui tout est, pour ainsi dire, nerveux et vasculaire ; la trame de ses organes est faible et délicate, et de grandes altérations s'y produisent, en conséquence, de légères provocations; il faut donc écouter la voix de la nature et du raisonnement, et ne leur donner du vin que lorsqu'on y est forcé par l'apparition d'un état pathologique qui réclame cet agent. Du reste, c'est ce qui se pratique vulgairement; on ne permet le vin qu'aux sujets qui se rapprochent de l'état adulte. Platon poussait la chose à l'extrême lorsqu'il ne le permettait qu'aux vieillards. Il faut toujours se souvenir que, quelle que soit l'indication thérapeutique, les boissons alcooliques ne peuvent être administrées aux enfans qu'à des doses très-modérées. On sait leur influence spéciale sur le cerveau ; or, à cet âge de la vie, la tête est un centre d'action qui ne tend que trop à s'exercer immodérément, il faut donc pour le maintenir dans les bornes convenables, le mettre à l'abri de tout ce qui pourrait le porter à les dépasser.

Les règles précédentes sont à peu près applicables aux habitans de tous les pays tempérés. Il y a quelque chose de particulier à

dire touchant les peuples qui se trouvent dans les régions chaudes. Ceux-ci pèchent en général par l'excitabilité, et par la faiblesse qui en est souvent la conséquence; d'après cela ils doivent être très sobres dans l'emploi du vin. C'est probablement pour ce motif que Mahomet l'a défendu à tous ceux qui suivaient sa loi. Si l'on avait en vue que ce liquide, on pourrait s'étonner que la nature ait prodigué les liqueurs spiritueuses aux peuples qui en ont le moins besoin, et qu'elle en ait été si avare pour les habitans des pays froids où leur usage est bien moins nuisible; mais si l'on se rappelle ce que j'ai dit plus haut touchant la facilité avec laquelle on se procure des boissons alcooliques, on verra qu'elles sont aussi bien à la portée de l'habitant du nord. A la vérité le vin est généralement préféré; ceci est une affaire de goût que le commerce et l'industrie se sont toujours mis en devoir de satisfaire.

Je viens d'exposer les préceptes relatifs à l'opportunité de la vie abstème; en cela je me suis maintenu dans un milieu électique également contraire aux exagérations en sens divers qui ont été soutenues à cet égard. Actuellement je marcherai d'un pas plus ferme parce que mes propositions auront pour elles l'assentiment unanime.

Le vin ne peut être bu qu'à doses modérées, évidemment la quantité devra être d'autant moindre qu'elle sera destinée à un sujet qui méritera davantage de figurer dans une des catégories précédentes. Mais je suppose ici, ce qui est le plus ordinaire, une de ces constitutions passant pour irréprochables, qui peut par conséquent ne pas mal se trouver de l'usage du vin. Voyons ce qui adviendra si on ne suit pas dans cet emploi les règles de la modération et de la tempérance.

Plus une boisson sera chargée d'alcool, plus elle sera susceptible de produire des effets puissans, moindre conséquemment devra en être la dose. On pourra donc se permettre de boire plus de vin que d'eau-de-vie, de liqueurs. Et même les bons esprits s'accordent à penser que, l'usage de l'eau-de-vie et des liqueurs devrait être restreint à quelques cas exceptionnels, lorsqu'il s'agit par exemple, de donner un surcroit d'énergie à l'estomac chargé d'une

quantité d'alimens plus grande qu'à l'ordinaire. Ceux qui en boivent habituellement se mettent en opposition avec cette opinion, à laquelle je donne une adhésion complète.

Quant à l'alcool plus concentré, c'est un véritable poison, il enflamme les tissus, et attaque directement la vie dans sa source.

Le vin même, au dire de beaucoup de gens, et je ne puis encore m'empêcher d'être de cet avis, ne doit pas être bu pur habituellement. Trempez-le d'une quantité suffisante d'eau et de cette manière vous jouirez des avantages qu'il présente, sans courir le danger de ses inconveniens. Il y a long-temps que Plutarque a écrit ce mot, il faut calmer les ardeurs de Bacchus, par le commerce des Nymphes.

Mais de quelque manière que l'on fasse usage d'une boisson alcoolique, si l'on n'en éprouve aucune incommodité, si la digestion s'opère heureusement, surtout si l'on se sent agréablement refocillé, on peut être sûr que l'on n'a pas dépassé la dose normale.

Au contraire, si la digestion est pénible, s'il y a des rapports aigres, des nausées, si l'haleine est vineuse, la tête lourde, et principalement si les symptômes de l'ivresse se prononcent, soyez sûr que la boisson a été prise en trop grande quantité, ou bien que sous un petit volume elle contenait des proportions trop fortes d'alcool. Ceux qui malgré ces avertissemens persistent dans la même conduite, devront être convaincus qu'ils introduisent dans leur corps un véritable poison lent.

Telle est la règle à suivre pour les repas. Une habitude est maintenant enracinée parmi les ouvriers surtout ; elle consiste à boire une certaine quantité de liqueurs spiritueuses à jeun, le matin avant le travail, ils s'en trouvent, disent-ils, très-bien ; le corps en est plus dispos, plus apte aux exercices violens, et plus capable de résister aux exhalaisons et à l'humidité qui sont répandues dans l'athmosphère aux premières heures du jour.

Je ne conteste pas l'effet produit, mais je pense qu'en même temps il s'en provoque un autre tout différent qui tend à des fins essentiellement nuisibles, et que l'on ferait bien de s'adresser à

une autre substance, qui amènerait de pareils avantages sans l'éventualité probable de l'inconvénient.

Ce qui fait que je m'élève avec quelque force contre l'habitude en question, c'est que l'on trouve le vin trop faible pour le résultat que l'on veut obtenir, et que c'est l'eau-de-vie ou une liqueur préparée, que l'on prend en pareille circonstance.

Or, je regarde comme nuisible le contact d'une boisson alcoolique quelconque avec un estomac à jeun. Les parois de ce viscère sont alors entièrement dénudées, et exposées à l'impression de l'agent dont les molécules rapprochées alors, jouissent de toute leur action. Quand l'estomac renferme des alimens, ceux-ci s'emprègnent de la boisson qui agit localement avec d'autant moins d'énergie, que ses molécules sont plus éparses : de plus, et ceci est encore plus important à noter, l'absorption se fait d'autant plus rapidement qu'il y a longt-temps que l'on n'a mangé. Et dans le cas dont je parle, la vacuité de l'organe étant aussi complète que possible, les particules spiritueuses sont bien vite transportées dans le torrent de la circulation, pour produire des effets généraux plus durables, que ceux qui sont le résultat de leur impression première sur la muqueuse gastrique.

Il serait donc à souhaiter que les ouvriers qui vont au travail, supprimâssent le verre d'eau-de-vie, qu'ils le remplaçâssent par du vin trempé; en outre, que ce vin ne fût bu que lorsque au préalable on aurait pris quelques alimens.

Les boissons spiritueuses prises modérément dans certaines circonstances, et immodérément dans toutes, donnent lieu à de graves inconvéniens. Ceux-ci arrivent peu de temps après l'ingestion du liquide, les autres ainsi, que je l'ai dit plus haut, produisent des incommodités et des maladies qui s'établissent plus lentement. Pour les distinguer, je les désignerai sous les noms d'effets primitifs et d'effets consécutifs. Les seconds ne se montrent ordinairement que chez les sujets qui font habituellement débauche de vin. Il n'est pas rare cependant de les rencontrer chez des individus qui ne passent pas pour ivrognes, mais qui en boivent plus qu'il ne

leur en faut, ou qui en usent lorsqu'il leur est contraire. Les premiers se montrent d'autant plus prompts et énergiques qu'on est moins habitué aux liquides spiritueux.

Effets primitifs du mauvais usage des Boissons alcooliques.

Lorsque ces effets n'ont lieu qu'une fois ou ne se répètent que très rarement, le seul danger qui en résulte n'existe qu'au moment même de l'évènement, et il varie, ainsi que je vais l'exposer, suivant l'intensité des phénomènes. Toutefois il ne faut pas oublier que généralement parlant quiconque par l'effet d'un vice interne, ou d'un agent pathologique extérieur est exposé à contracter une maladie, sera plus sûrement frappé par cette dernière, au moment où il sera sous l'influence de la boisson alcoolique. L'état où il se trouvent alors, sans parler du péril qui lui est propre, le désarmera contre les atteintes pernicieuses, et le sujet deviendra victime d'une fièvre, d'une inflammation, d'une maladie épidémique qu'il aurait peut-être évitée sans cela; l'impression facheuse du liquide spiritueux est une cause occasionnelle qui décide la formation de mouvemens morbides n'existant qu'en puissance, mais qui trouvant une résistance vitale moindre, peuvent alors s'établir sans obstacle.

Les effets fâcheux primitifs du mauvais usage des boissons alcooliques sont très variés, et se confondent mutuellement par des nuances insensiblement décroissantes; toutefois ont peut les résumer sous trois types principaux dont les autres se rapprochent de plus en plus. Ce sont l'excitation, l'ivresse, l'empoisonnement, je les range ici selon leur gravité. Il ne faut pas croire que chacun d'eux pour être produit, exige toujours une dose semblable et connue de la boisson alcoolique. Ce n'est qu'à *postériori* que l'on peut savoir ce qu'il faut se permettre pour ne pas dépasser l'excitation, ou l'ivresse. C'est donc une expérience que possèdent les buveurs, de sang froid et qui bien souvent leur coûte cher à acquérir. Du reste les effets du vin varient suivant l'âge, le tempérament, l'idyosincrasie, l'état de prédisposition du sujet. Un enfant serait

empoisonné par une dose qui n'ébranlerait même pas un adulte. Telle personne par un effet de son idyosincrasie éprouverait des accidens très-graves, si malgré les conseils de l'instinct et de l'expérienee, elle consentait à boire même une dose modérée de vin. L'habitude, du reste comme on le sait, exerce à eet égard une puissante influence. Après ces considérations préliminaires je passe à l'examen particulier de ehaeun des trois états que je viens d'admettre.

Excitation. — L'homme se sent heureux lorsque ses facultés se développant librement et d'elles-mêmes, il jouit de la plénitude de son existence. Or, il se trouve dans un état qui lui paraît semblable, lorsqu'il a bu une dose un peu forte d'une liqueur alcoolique. Voici à peu près quel est cet état qui est du reste le moins funeste.

Il se sent plus vigoureux, le système musculaire est plus apte au mouvement, les yeux brillent d'un éclat inacoutumé ; la température du corps s'élève, la perspiration cutanée augmente ; le pouls devient fort et fréquent, en même temps le moral subit des changemens remarquables ; l'acte de la pensée est plus facile, les idées se sueeèdent rapidement et s'expriment par la parole avec abondance. Alors on a une plus haute idée de soi, on se sent capable, on ne doute de rien, on n'est plus timide, on se croit aimable. Ce sentiment donne un autre aspect à la vie ; tout doit être bien, puisque soi-même on se sent ainsi ; on est plus expansif, plus aimant, on chasse au loin les chagrins et la mélaneolie ; plus de coneentration, plus de spasmes, par censéquent plus de passions systaltiques.

Il semble en décrivant ce tableau que j'en ai fait l'éloge, et que je pense comme tant de gens, qu'il est bien permis d'user d'un moyen qui embellit l'existence, et fait savourer en quelques heures et sans mélange la plupart des plaisirs qu'elle procure. Il n'en est pourtant pas ainsi, l'état que je viens de dépeindre est sinon une maladie proprement dite, du moins un état eontre nature, et eela seul me suffit pour le proscrire.

Pour conserver son équilibre vital, l'homme doit en effet développer ses fonctions, dans un cercle naturel au-delà duquel il y a irrégularité, désordre. Il faut surtout que cette exaltation ne soit pas

factice comme celle que donne le vin. Toute situation violente est un mal dans l'économie, à moins qu'elle ne puisse être un moyen de guérison ou de prophylaxie. Je conçois que quelques tempéramens lourds, froids, apathiques, se trouvent bien de temps en temps d'une excitation passagère, semblable à celle dont je viens de parler, pourvu qu'elle soit modérée, et répétée suivant le besoin. Mais j'ai supposé plus haut que je parlais de constitutions en qui rien ne pèche. Je ne me place pas ici au point de vue thérapeutique, je m'occupe seulement des effets du vin sur l'homme sain. Hé bien, un homme sain ne doit pas se livrer à la débauche dont je viens de tracer les résultats; il s'en portera mieux certainement et il pourrait s'en trouver mal. Il n'est pas rare de voir des inflammations, des fièvres inflammatoires survenir à la suite d'excès de ce genre. C'est tout au moins une fièvre éphémère qui vous donne une nuit agitée, vous laisse le lendemain la tête lourde, la bouche pâteuse, le corps inerte, les idées tristes, dans un état, en un mot, qui fait contraste avec celui où l'on se trouvait la veille. C'est le collapsus après l'excitation, l'avertissement après la faute. On ne doit abuser de rien, et de la vie moins que d'autre chose. Celui qui par des moyens plus ou moins violens s'excite à vivre pendant quelques heures plus vîte et amplement, à accumuler dans un court espace les sensations multipliées qui naturellement ne devraient arriver que par intervalles, celui-ci, dis-je, se prépare de longs regrets, pour quelques plaisirs futiles et éphémères. Dans l'ordre des phénomènes vitaux, ce qui est anormal donne à leur succession harmonique moins de sûreté et en vicie les résultats. Au contraire, ce qui est régulier prépare et assure la perfection de l'acte conservateur. Gaubius disait avec raison : *Functionum omnium ac singularum generale fundamentum in motibus harmonicis positum.*

Je conclus donc qu'à moins de nécessité thérapeutique, l'excitation produite par l'alcool est un mal, 1° parce qu'elle trouble l'ordre des fonctions; 2° parce qu'elle ouvre la porte aux maladies; 3° parce que son innocuité apparente invite à recommencer souvent, ce qui devient alors fort dangereux pour la faiblesse relative qui en est la

conséquense ; 4° Enfin, pour un homme qui se respecte et qui connait le prix de nos momens, c'est une dépense au moins inutile qui pourrait être employée d'une manière plus fructueuse pour lui-même ou pour ses semblables.

Si donc les boissons alcooliques sont nuisibles quand elles produisent des résultats qui aux yeux de beaucoup de gens passent pour modérés, pour si innocens, tranchons le mot, pour si désirables, que sera-ce quand ils dépassent les limites, et lorsqu'au lieu d'une agréable excitation, c'est un désordre profond dans la machine, un délire complet, non-seulement des fonctions morales, mais encore de la plupart des fonctions organiques : c'est ce qui me reste à examiner.

Ivresse. — Par le peu de mots qui terminent le paragraphe précédent, je viens de caractériser cet état. Il est produit ordinairement par l'ingestion d'une quantité considérable de vin, ou d'une boisson alcoolique analogue, ou bien par une plus petite dose prise par un sujet non habitué ou mal disposé.

Il importe de se rappeler qu'il y a des boissons qui produisent l'ivresse non-seulement à cause de l'alcool qu'elles renferment, mais aussi par l'effet d'un principe narcotique provenant de la matière qui a servi à confectionner la boisson. Ainsi, le houblon renferme une substance vireuse qui ne doit pas rester étrangère aux effets de l'ivresse par la bière. Il a été facile de remarquer que, lorsque dans cette boisson on avait substitué l'absinthe au houblon, ce qui se pratique dans quelques localités, elle devenait plus énivrante et que l'ivresse qu'elle avait causée avait un caractère plus marqué de narcotisme. L'eau-de-vie de grains, de pommes de terre, etc., (1) non purifiée, possède un goût désagréable, empyreumatique qu'elle doit à une huile qui semble n'être qu'une modification particulière de l'alcool. M. G. Pelletan qui en a signalé les dangers, lui attribue ce délire furieux qui, dans le nord où l'on fait usage de ces eaux-de-vie, caractérise l'ivresse des hommes qui n'y sont pas habitués ;

---

(1) Merat et Delens, Dict. de thérap., art. *Alcool*, p. 132.

aussi s'attache-t-on à l'en dépouiller pour lui rendre la saveur franche qui appartient à l'alcool.

Il y a donc deux dangers cachés derrière certaines liqueurs alcooliques, celui qui appartient à l'alcool et celui qui provient d'un principe vireux, narcotique naturel, ou développé.

Quoiqu'il en soit, le résultat de ces boissons prises en grande quantité ou mal à propos, c'est l'ivresse. Véritable anéantissement de l'ordre des fonctions naturelles, maladie qui rarement tue, mais laisse après elle des traces plus ou moins profondes. En voici les principaux traits.

Le surcroît de liquide augmente l'excitation que je viens de décrire; ce n'est plus un agréable accroissement d'action, c'est une fougue aveugle, involontaire, qui ne connaît plus de frein; il y a alors non plus abondance, mais débordement d'idées et de paroles, le besoin d'agir se change en une folle mobilité, c'est un véritable accès de manie. Mais bientôt la scène devient plus hideuse. Le cerveau opprimé de toutes parts devient un centre où la circulation pousse ses produits avec abondance, les artères temporales battent avec violence, le visage est rouge, violet, bouffit; les yeux sont gonflés, pesans, larmoyans. Alors il y a désordre, incohérence, ataxie. La vue s'obscurcit, les oreilles tintent, la lèvre est pendante et laisse échapper la salive; la langue est appesantie et profère des mots inarticulés; les mouvemens musculaires ont perdu leur sûreté et leur force; les jambes chancèlent et fuient sous le poids du corps; les bras qui portent à la bouche le breuvage fatal, car la soif du vin devient alors plus intense, s'égarent en route, le verre échappe des mains; le cerveau ne sait plus penser; la tête penche sur la poitrine; le corps obéissant sans résistance aux lois de la pesanteur, glisse sur le siége et tombe. L'homme a disparu. Il ne reste plus qu'un être affaibli, privé d'intelligence et de la plupart de ses facultés, il serait digne de pitié si les traces fumantes de l'orgie ne comprimaient ce sentiment dans l'âme du spectateur.

Telle est l'ivresse; telle est cette maladie qui fait parcourir en peu de temps aux actes organiques toute la série des mouvemens

dont ils sont susceptibles. Excitation, ataxie, anéantissement momentané, qui ne serait effrayé d'une situation semblable, si l'expérience n'avait pas prouvé que le plus souvent elle cesse d'elle-même au bout de quelques heures, et que ce n'est qu'un éclipse passagère de la vie et de la raison ?

Mais en est-il toujours ainsi ? Il s'en faut bien qu'il soit permis de répondre par l'affirmative. Quelquefois la vie et la raison sont etteintes pour toujours dans les accidens graves dont l'ivresse est la cause. D'autres fois encore la santé reprend difficilement son équilibre. Toujours enfin, cette forte secousse, si elle est répétée souvent, mine et détruit les forces de l'homme qui bientôt se trouve dans les conditions les moins heureuses, en bute aux maux variés que je dois examiner à la fin de ma dissertation.

Nous ne parlons maintenant que des accidens qui se manifestent immédiatement.

J'ai dit plus haut que la simple excitation alcoolique était la cause occasionnelle de plusieurs maladies, combien l'ivresse ne doit-elle pas en produire ? Que d'inflammations, que des fièvres, débutent en ce moment funeste ! Ce cortège effrayant de maladies, souvent empreintes du caractère de l'état qui leur a donné naissance, présente une tournure désordonnée, une marche ataxique qui lui imprime un aspect alarmant, un haut dégré de gravité.

D'autres affections plus violentes, plus terribles encore par leur allure et le genre de leurs symptômes, accompagnent l'ivresse, ce sont principalement l'apoplexie, les convulsions, la manie et leurs fatales conséquences.

Ajoutez à cela que l'homme ivre incapable de se conduire, ne sait plus régler ses mouvemens d'après la position des objets qui l'environnent, l'aveugle hazard est son guide et sa sauvegarde, aussi arrive-t-il souvent à une fin tragique faute du discernement nécessaire.

L'ivrogne, quoiqu'en dise le proverbe, n'est point à l'abri des plus fâcheux événemens, une chute peut le faire périr, le mutiler, le livrer sans défense aux coups d'une maladie que l'occa-

sion rendra mortelle. Chaussier raconte l'histoire d'un homme ivre qui s'efforçant de regagner son logis, tomba la face dans une ornière contenant quelque peu d'eau, il s'y noya, on le trouva mort le lendemain. Il serait facile d'accumuler ici un grand nombre de faits semblables.

Nous supposons que les choses se passent plus heureusement, et qu'aucun accident n'advienne, pense-t-on que l'économie aura impunément supporté une atteinte aussi grave que celle dont je viens de donner la description abrégée ? On aurait bien tort de le croire.

Après plusieurs heures d'un sommeil lourd comme la mort, qui fatigue loin de réconforter, on se reveille brisé sans force, sans énergie, la tête est pesante, les yeux sont encore voilés à la lumière; le cerveau reste dans la torpeur ; la bouche est pâteuse, mauvaise, on se trouve avec horreur souillé de matières acres, fétides, dégoûtantes, rejetées par le vomissement ; on a la fièvre, on est sensible au froid ; les membres sont douloureux, les mouvemens pénibles; l'appétit a disparu, l'estomac est surexcité. Si l'on est assez heureux pour échapper à toutes les causes de maladie qui peuvent naître sous l'influence d'une situation semblable, du moins il est impossible que cette sensation de bien-être, qui est l'expression de l'harmonie des fonctions, et donne la conscience de la santé, reparaisse de sitôt ; ce n'est qu'après des oscillations plus ou moins pénibles que l'estomac reprend sa sûreté d'action, le cerveau sa netteté dans la pensée, etc., alors seulement le souvenir de ce qui a eu lieu est entièrement passé. Mais si l'ivresse se répète, et même après une fois, si elle a été violente, et que le sujet ne se soit pas trouvé dans des conditions de résistance vitale assez heureuses ; la trace est profonde, peut-être ineffaçable. *Hæret lateri lethalis arundo.*

Empoisonnement. — Ce mot rappelle la destruction rapide de la vie sous l'influence d'un agent délétère puissant, ou du moins un grave danger pour l'existence. Cet état peut-il survenir à la suite du mauvais usage des boissons alcooliques ? Sans contredit, car des faits malheureusement trop nombreux sont là pour l'attester.

Des femmes, des gens délicats, des enfans surtout ont été littéralement empoisonnés par des doses de vin relativement trop fortes. Mais pour ce qui regarde les adultes, et je parle ici de ceux qui passent pour bien portans, il est très rare qu'ils puissent se charger d'une quantité de vin suffisante pour que la scène prenne une teinte si terrible. Vient un moment, ainsi que je l'ai dit en parlant de l'ivresse, où la main est incapable de servir ce reste d'intelligence abrutie, qui lui demande de nouvelles doses du liquide malfaisant.

Ne croyez pas néanmoins que l'on soit à couvert de pareils événemens. L'eau-de-vie et l'alcool plus puissans sous un petit volume, peuvent presque subitement ébranler la machine jusqu'à la mort, et cela n'est pas très-rare.

Ces boissons exercent une action irritante ou caustique suivant le degré de concentration, sur toutes les parties qu'elles touchent, et d'une manière d'autant plus sûre qu'on est moins habitué à leur usage. Cette excitation devient bientôt générale; le cerveau se prend, des mouvemens convulsifs éclatent ; puis des vertiges, bientot l'insensibilité, le coma, et la mort.

Ce dénoûment est particulièrement à redouter si des vomissemens bienfaisans ne délivrent bientôt l'économie du principe délétère.

Parmi les traces et les effets de cet empoisonnement on a noté une violente inflammation de la muqueuse de l'estomac et de celle de l'instestin grèle; les vaisseaux du cerveau, de la duremère et du crâne sont surchargés de liquides.

C'est sous l'influence de semblables altérations et d'autres moins importantes que la mort arrive. J'ai parlé tout à l'heure de vomissemens qui peuvent la conjurer; il semblerait d'après cela qu'en les provoquant on devrait toujours emmener la guérison, il n'en est rien pourtant; les secousses du vomissement augmente l'afflux du sang vers le cerveau et aggravent son état, elles ont été quelques fois le signal de la mort, aussi conseille-t-on de ne pas donner de vomitifs et de se contenter de titiller la luette; d'ailleurs dans beaucoup de cas l'estomac est tellement insensible que les plus violens émétiques n'y font rien, les moyens mécaniques employés au fond de la gorge ne sont pas quelquefois plus éfficaces.

Veut-on des faits à l'appui de ce qui précède, ils ne manquent pas. Les suivans que je me contente d'indiquer, sont extraits d'une bonne thèse intitulée : *De l'Empoisonnement par l'Alcool* (1).

Un soldat fort et bien portant avait passé toute une journée à boire, il fut porté dans son lit ivre mort. La saignée aux jugulaires, la titillation de la luette pour provoquer le vomissement, les frictions, rien ne réussit. Il mourut dans la soirée.

Un autre soldat également bien portant est couché dans un état complet d'ivresse. Le lendemain il ne vivait plus.

En 1823, un jeune Espagnol âgé de douze ans fut trouvé dans une des rues de Madrid atteint des plus horribles convulsions. Il ne parlait pas; sa figure était rouge, le pouls petit et dur, la chaleur brûlante, les pupilles rétrécies. Les convulsions cessèrent; mais il y avait des soubresauts des tendons, et les masséters étaient dans une contraction permanente. Après plusieurs tentatives infructueuses, on parvint à lui ouvrir la bouche, le voile du palais et le pharynx parurent extrêmement rouges. Au bout de vingt-quatre heures, l'enfant était mort. Il avait avalé deux onces d'alcool. Deux de ses camarades qui en avait pris un peu moins que lui ne périrent pas, mais ils furent fortement incommodés.

Il peut arriver, surtout si la cause délétère est moins active, que dans cette lutte entre la vie et la mort, la première prenne le dessus. Mais alors les symptômes se prolongent, ils donnent beaucoup d'inquiétudes et laissent le corps dans une situation déplorable dont il ne se remet que difficilement et quelquefois jamais.

La gastroentérite, l'apoplexie, la céphalite, l'épilepsie, la paralysie, la folie, etc, en sont fréquemment la conséquence immédiate. Il peut arriver que le sujet paraisse avoir échappé à tous les dangers; mais souvent on n'a fait que conjurer un péril imminent, l'organisme a reçu une atteinte grave qui plus tard portera ses fruits amers. J'examinerai ce point dans le chapitre qui va suivre.

---

(1) Par Barion, Montpellier, 1827, n° 92.

Fâcheux effets consécutifs de l'abus des Boissons alcooliques.

L'impunité produit par tout de fâcheux résultats. Dans le principe la crainte rend prudent; mais quand on a la certitude que les terreurs sont chimériques on brise tout frein, et l'on s'enfonce plus avant dans le vice. Il est pour les cas dont je m'occupe, une fatale circonstance qui entraîne dans des erreurs encore plus graves les malheureux adonnés aux liqueurs alcooliques. On a remarqué que la soif du vin était activée par le vin lui-même. L'habitude émousse ses effets, et pour éprouver ceux après lesquels on court si ardemment, il est nécessaire d'augmenter la dose. Vient un moment où le vin est devenu indispensable à l'existence, celle-ci brillerait d'une pâle lueur si ce liquide n'était pas là pour la ranimer. Les organes habitués à cette excitation ne fonctionnent d'une manière passable que sous l'influence de ce moyen artificiel, ils n'ont plus en eux la raison suffisante de leur synergie et de leur action régulière, il leur faut une force empruntée. Cela est tellement vrai que dans l'état même de maladie, l'usage du vin ne peut pas être suspendu. Assez souvent quand on commet cette erreur thérapeutique on voit que les plaies revêtent un fâcheux aspect; les fractures ne guérissent pas, les inflammations, les fièvres prennent un mauvais caractère. C'est donc une nécessité qu'on s'est créée; nécessité malheureuse puisqu'elle impose l'usage d'un véritable poison lent, qui d'une part retient la vie chancelante et de l'autre l'attaque sourdement. C'est un ennemi qui vous fait du mal, mais dont vous ne pouvez plus vous passer.

Par suite de cet état de choses, et de ces attaques faibles mais multipliées, vient un moment où le corps est obligé de céder à leur puissance destructive. Ce n'est qu'après un certain temps et souvent lorsqu'il est trop tard que l'on s'aperçoit des changemens fâcheux qui se sont opérés dans la constitution.

Ces changemens sont : ou bien de simples prédispositions, ou bien de véritables maladies.

Prédispositions. — Un individu qui boit outre mesure des liqueurs

spiritueuses, présente au milieu du délabrement des forces, une tendance malheureuse à des congestions passives ou actives. Quiconque a pratiqué quelque peu sait combien cette situation de l'organisme est désolante pour le médecin et fatale pour le malade. L'excitabilité, comme le disait Brown, est épuisée, c'est une véritable faiblesse indirecte. En même temps le contact immédiat, ou l'action symphatique des molécules alcooliques irrite les tissus, en dérange la trame, parce que des afflux irréguliers de liquide, les congestionne, les enflamme et trouble la nutrition parmi les organes qui sont le plus exposés à ce genre d'atteintes; les premiers sont l'estomac et le cerveau. Aussi le plus fréquemment, lorsque la prédisposition devient maladie, ces viscères en sont le théâtre principal.

Quelles ressources reste-t-il pour combattre un aussi malheureux état. Si vous tonifiez vous augmentez l'excitabilité morbide, et vous produisez un effet opposé à celui que vous désirez. Si vous traitez les inflammations par les évacuations sanguines vous affaiblissez encore davantage. Le champ de la thérapeutique est comme on le voit, fort restreint ; et des obstacles s'y élèvent de tous cotés. Le seul parti à prendre pour neutraliser ses alarmantes prédispositions, consiste à en supprimer la cause. A cet effet on diminue graduellement la dose habituelle de la boisson favorite, jusqu'à ce qu'enfin l'organisme, en l'absence de son ennemi, ait repris ses avantages.

Voici à quels signes ont reconnaît que le vin a déjà produit de mauvais effets. Les fonctions mentales ont notablement baissé, l'œil est hébété, les mouvemens musculaires sont moins bien assurés, l'humeur est changée, le teint est pâle, flétri et contraste avec la rougeur des yeux et la couleur cuivrée du nez ; la figure se couvre d'excroissances, l'appétit s'est à peu-près éteint ; l'estomac ne reçoit avec plaisir que des liqueurs fortes ; le corps maigrit, à moins d'enflures hydropiques, les solides se dessèchent, se raccornissent dans cette précoce vieillesse.

Arrivé à ce point l'homme n'a plus qu'une existence misérable, et il peut se regarder, comme étant dans un état d'imminence morbide continuelle, par rapport aux maladies suivantes.

Maladies. — En caractérisant les changemens qui s'introduiseut chez les buveurs, et que l'on peut regarder comme des prédispositions, j'ai fait pressentir quel était habituellement le mode d'ètre, la nature des affections dans lesquelles ils finissent toujours par tomber.

Ainsi, faiblesse radicale, et surcroît d'irritabilité, tel en est le fond commun auquel se joignent d'autres états qui varient suivant les sujets, la digestion se fait mal, la nutrition est imparfaite, les fibres des tissus sont donc affaiblis, et cependant des agens de surexcitation les attaquent journellement.

Il en résulte que les maladies des buveurs se surchargent aisément de complications insolites, qu'elles se généralisent promptement par sympathie, ou de proche en proche par contiguïté. Une séreuse étant attaquée, les autres se prennent à leur tour, une muqueuse s'enflamme, bientôt toute la surface, ou à peu près, est envahie. Le bas-ventre est-il malade, tout-à-coup les souffrances du côté de la tête indiquent que le cerveau s'est mis de la partie.

Le nexus vital est relâché, l'harmonie des fonetions est compromise; de là, presque point de fixité dans l'évolution des phénomènes. La marche du mal est irrégulière; les mouvemens consécutifs sont incomplets, les crises avortent, en un mot, la force médicatrice a perdu la plus grande quantité de son énergie. De là, la gravité qui succède souvent à la moindre affection. Aussi signale-t-on fréquemment chez les buveurs, les terribles eomplications qui sont désignées par les praticiens, sous les noms de malignité, d'ataxie, d'adynamie.

Ces préliminaires étant ainsi posés pour ce qui regarde les maladies des buveurs considérées dans leurs caractères les plus saillans, passons à l'indication de chacune d'elles en partieulier, bien entendu qu'il ne sera question ici que des plus communes.

Je les diviserai en maladies inflammatoires, hydropisies, névroses et maladies diathésiques.

Inflammations. — Après une orgie de vin, en conséquence même de cette orgie, une affection inflammatoire franche et légitime, locale en général, peut très-bien s'établir avec ses dangers et ses chances

de salut. Mais après une longue habitude d'ivrognerie, il est impossible que cette affection revête un semblable caractère; par les raisons exposées tout à l'heure, l'inflammation a perdu sa nature sthénique et n'a conservé en l'augmentant que la faculté désorganisatrice des tissus. De toutes les inflammations produites par ce genre de causes, les plus communes sont la gastrite, la gastroentérite, les phlegmasies cérébrales. L'ophtalmie chronique existe très-souvent chez les buveurs. Les phlegmasies des viscères abdominaux sont assez fréquentes; mais elles sont sourdes, chroniques, ramenées à cet état de passivité qui depuis long-temps est connu sous le nom d'obstructions.

Hydropisies. — On s'est beaucoup demandé pourquoi des épanchemens aqueux étaient si fréquemment la conséquence du mauvais usage des boissons alcooliques. Ma thèse étant éminemment pratique, et ayant pour but principal de constater et non d'expliquer ce qui se passe le plus communément, je m'abstiendrai, ainsi que je l'ai fait jusqu'ici, de toute discussion. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la plupart des ivrognes meurent hydropiques. Souvent c'est un ascite, d'autrefois un hydrothorax; assez fréquemment même c'est une apoplexie. L'apoplexie des buveurs, en effet, se présente rarement sous les allures de la véritable apoplexie sanguine, il faut être très-sobre de saignées, s'en abstenir même tout-à-fait quand le diagnostic est certain, et insister spécialement sur les révulsifs et les excitans internes ou externes. Quant au coup de sang qui survient chez un individu bien portant à la suite d'une débauche, il se traite ordinairement, au contraire, par les émissions sanguines.

Névroses. — L'hystérie chez les femmes, l'épilepsie, sont des suites assez fréquentes de l'ivrognerie. On sait qu'elle mène directement à l'abrutissement, à la démence, à la stupidité, et qu'elle joue un grand rôle dans une monomanie récemment étudiée sous le nom de Monomanie des Boissons spiritueuses. On a décrit une espèce de folie particulière aux buveurs, et que l'on a appelée *delirium tremens*. Elle est caractérisée par le désordre des fonctions intellectuelles, le défaut de sommeil, le tremblement des membres et l'embarras de la prononciation.

Maladies diathésiques. — La goutte a été long-temps regardée comme une maladie propre aux buveurs. Néanmoins il y a ici une restriction à faire. Chez les personnes qui font beaucoup d'exerciee il est rare d'observer cette maladie. Les cancers sont communs chez les ivrognes, eeux de l'estomac surtout; cela se conçoit très-bien, ce viscère étant la partie du corps qui reçoit la première attaque de la boisson délétère. M. Barbier ayant observé, à Amiens, un certain nombre d'affections cancéreuses du ventricule, n'hésita pas à les attribuer à cette habitude contractée par les ouvriers et dont j'ai parle plus haut, de boire le matin, à jeun, un ou plusieurs verres d'eau-de-vie.

Il est enfin une maladie la plus affreuse, la plus hideuse peut-être de toutes les maladies et qui est particulièrement dévolue aux buveurs, c'est la combustion spontanée. Ici le corps saturé par des matières inflammables prend subitement feu, bientôt il est réduit à quelques poignées de eendres fétides, où l'on trouve des os à moitié calcinés. quelque opinion que l'on admette sur eette épouvantable affection, on sera toujours obligé de reconnaître un rapport très-étroit entre elle et l'abus des liqueurs spiritueuses.

Je terminerai ici mes considérations sur les fâcheux effets dont je me suis occupé. Je sais que sous un certain point de vue on les regardera comme très-incomplètes. Ainsi, je n'ai examiné que très-imparfaitement le mode d'action des boissons alcooliques sur l'économie, théoriquement envisagée, beaucoup de travaux ont été faits à ce sujet; il serait intéressant d'étudier quel rôle y jouent l'absorption, ou les sympathies; quelle influence peut exercer le lieu d'application du liquide; par quelle filiation progressive d'altérations se préparent les prédispositions et les maladies des buveurs, etc., etc. J'aurais pu enfin, dans un chapitre à part, tracer les règles générales de la thérapeutique dans ces sortes d'affections, mais le peu de temps qui me reste et le sentiment de ma faiblesse, m'ont fait reculer devant un plan si étendu. Je m'en suis tenu aux données pratiques, et en cela j'ai satisfait mes goûts et mes forces.

FIN.

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

Messieurs

CAIZERGUES, doyen, *Suppléant.* Clinique médicale.
BROUSSONNET. Clinique médicale.
LORDAT, *Examinateur.* Physiologie.
DELILE. Botanique.
LALLEMAND, *Examinateur.* Clinique chirurgicale.
DUPORTAL, *Président.* Chimie médicale.
DUBRUEIL. Anatomie.
DUGES. Pathologie chirurgicale. Opérations et Appareils.
DELMAS. Accouchemens. Maladies des femmes et enfans.
GOLFIN. Thérapeutique et Matière médicale.
RIBES Hygiène.
RECH. Pathologie médicale.
SERRE. Clinique chirurgicale.
BÉRARD. Chimie générale et Toxicologie.
RÉNÉ. Médecine légale.
RISUENO D'AMADOR, *Examinateur.* Patholog. et Thérapeut. génér.

Professeur honoraire.

Aug.-Pyr. De CANDOLLE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

VIGUIER, *Examinateur.*
KUHNHOLTZ.
BERTIN.
BROUSSONNET.
TOUCHY.
DELMAS.
VAILHÉ, *Suppléant.*
BOURQUENOD.
FAGES, *Examinateur.*
BATIGNE.
POURCHÉ.
BERTRAND.
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.